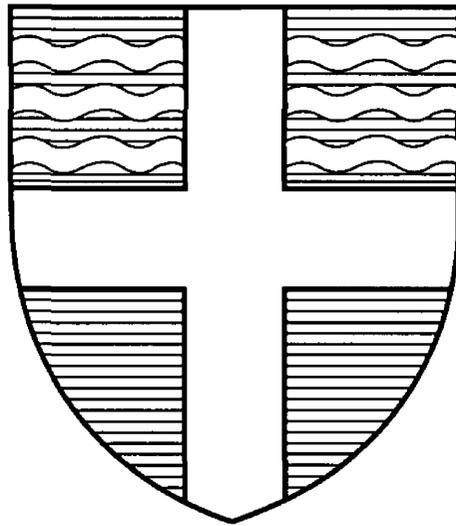


COMMUNE DE VERSOIX



**Compte rendu administratif
et financier**

2000

République et Canton de Genève

COMMUNE DE VERSOIX

**Compte rendu
administratif et financier**

de l'exercice 2000

pour la période du 1er avril 2000 au 31 mars 2001

présenté au

CONSEIL MUNICIPAL

par le

CONSEIL ADMINISTRATIF

2000

CONSEIL MUNICIPAL

Elu le 28 mars 1999

	Entré au Conseil en	
PARTI RADICAL		
MM.	Leiser Jean-Marc	1998
	Malek-Asghar Patrick	1994
	Michel Jean-Pierre (démission le 28.2.2001)	1999
Mmes	Merazzi Martine (dès le 12.3.2001)	2001
	Robas Michèle	1992
	Zwygart Isabelle	1996
PARTI DEMOCRATE-CHRETIEN		
M.	Maréchal Géraldo	1999
Mme	Melo Martine	1995
Mme	Monod Carole	1999
MM.	Piccot Jean-Pierre	1975
	Reday Philippe (dès le 12.3.2001)	2001
MM.	Vagnières Philippe (démission le 28.2.2001)	1995
	Wagner Ernst	1998
PARTI LIBERAL		
M.	Burdet, Jean-Claude	1999
M.	Fritz Jacques	1987/1999
Mme	Gaillet Anne-Marie	1999
M.	Genequand Claude	1999
Mme	Genequand Sylvie	1985
M.	Widmer Jean-Pierre	1991

		Entré au Conseil en
ENTENTE COMMUNALE		
Mme	Jaeggle Pinto-Perreira	1999
M.	Meyll Pierre	1975
PARTI SOCIALISTE		
MM.	Demierre Yves	1991
	Monnet Pierre Alain	1995
	Rothlisberger Jean-Claude	1999
PARTI ECOLOGIQUE GENEVOIS		
M.	Mazzone Sergio	1991
Mme	Sauter Marie-José	1994
M.	Susini Alberto	1999

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL
pour la période 1999-2000

Président : M. Jean-Pierre Widmer

Vice-président : M. Sergio Mazzone

Secrétaire : M. Jean-Pierre Piccot

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Commissions permanentes :

Commission des bâtiments

Président : Jean-Pierre Piccot - **Vice-Président** : Claude Genequand
Jean-Claude Burdet, Geraldo Maréchal, Martine Merazzi, Pierre Meyll, Michèle Robas,
Jean-Claude Rothlisberger, Alberto Susini

Commission de la culture et de la communication

Présidente : Michèle Robas - **Vice-Présidente** : Martine Melo
Yves Demierre, Anne-Marie Gaillet, Sylvie Genequand, Virginie Jaeggle Pinto-Pereira,
Patrick Malek-Asghar, Jean-Pierre Piccot, Marie-José Sauter

Commission de environnement et espaces publics

Président : Sergio Mazzone - **Vice-Président** : Jean-Pierre Piccot
Yves Demierre, Sylvie Genequand, Martine Merazzi, Pierre Meyll, Carole Monod,
Michèle Robas, Jean-Pierre Widmer

Commission des finances, administration et économie

Présidente : Martine Melo - **Vice-Président** : Jacques Fritz
Claude Genequand, Jean-Marc Leiser, Patrick Malek-Asghar, Pierre Meyll,
Pierre-Alain Monnet, Marie-José Sauter, Ernst Wagner

Commission sociale, jeunesse

Présidente : Isabelle Zwygart - **Vice-Présidente** : Virginie Jaeggle Pinto-Pereira
Jean-Claude Burdet, Anne-Marie Gaillet, Sergio Mazzone, Pierre-Alain Monnet,
Carole Monod, Philippe Reday, Michèle Robas

Commission sport , écoles, gérance

Président : Jacques Fritz - **Vice-Président** : Jean-Marc Leiser
Yves Demierre, Claude Genequand, Virginie Jaeggle Pinto-Pereira, Sergio Mazzone,
Carole Monod, Philippe Reday, Isabelle Zwygart

Commission aménagement et urbanisme

Président : Jean-Pierre Widmer - **Vice-Président** : Ernst Wagner
Sylvie Genequand, Jean-Marc Leiser, Patrick Malek-Asghar, Geraldo Maréchal,
Pierre Meyll, Jean-Claude Rothlisberger, Marie-José Sauter

Commission sécurité

Président : Yves Demierre - **Vice-Président** : Martine Merazzi
Jacques Fritz, Anne-Marie Gaillet, Virginie Jaeggle Pinto-Pereira, Philippe Reday,
Alberto Susini, Ernst Wagner, Isabelle Zwygart

2. Commissions ad hoc

Commission de gestion d'Ecoqia

Président : Pierre Meyll - **Vice-Président** : Claude Genequand
Sergio Mazzone, Martine Melo, Pierre-Alain Monnet, Isabelle Zwygart

Commission de gestion du Fonds Livada

Demierre Yves, Genequand Sylvie, Meyll Pierre, Pernet Micheline, Sauter Marie-José, Schneckenburger René

3. Représentation du Conseil municipal

Ecole et Quartier : Melo Martine, Jaeggle Pinto-Pereira Virginie

Musique Municipale de Versoix : Melo Martine, Robas Michèle.

Les Mouflets : Genequand Sylvie, Monod Carole

Le Rado : Gaillet Anne-Marie, Vagnières Philippe

4. Commission spéciale

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale :

Membres nommés par le Conseil municipal :

MM. Bühler Joseph, Lehmann Claude, Wicht Pierre

Membre nommé par le Conseil administratif :

M. Ricci Alain

Membre nommé par le Conseil d'Etat :

M. Bianchetti Maurice

Conseiller administratif délégué : M. Schneckenburger René

CONSEIL DE LA FONDATION COMMUNALE VERSOIX-CENTRE

Membres nommés par le Conseil municipal :

MM. Burnand Frank, May Alain, Prigioni Pierre, Piccot Jean-Pierre, Susini Alberto, Widmer Jean-Pierre

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Ricci François, Salamin Pierre-Marie

Conseiller administratif délégué : M. Schneckenburger René

Président du Conseil de Fondation : M. Salamin Pierre-Marie

CONSEIL DE FONDATION BON-SEJOUR

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mmes Hammer Gabrielle, Sauter Marie-Josée, Monod Carole, MM. Monnet Pierre-Alain, Prigioni Pierre

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Pernet Micheline, Perrot Guy, Philippin Gilbert. Graber Claude.

Conseiller administratif délégué : Mme Schmied Véronique

Président du Conseil de Fondation : M. Graber Claude.

FONDATION DE LA CRECHE

Membres nommés par le Conseil municipal :

Mme Etienne Anne, Mme Monod Carole, Mme Schneckenburger Janine, M. Burdet Jean-Claude, M. Marro Patrick, Mme Susini Jalila.

Membres nommés par le Conseil administratif :

Mme Bersier Véronique, Mme Perey Christiane, Mme Roder Corinne

Conseiller administratif délégué : Schmied Véronique

Présidente du Conseil de Fondation : Mme Schneckenburger Janine

**FONDATION POUR L'INSTALLATION A VERSOIX D'ENTREPRISES,
D'ARTISANAT ET DE COMMERCE (FIVEAC)**

Membres nommés par le Conseil municipal :

MM. Genequand Claude, Graber Stéphane, Leibzig Henri, Rodriguez Luis, Ricci Daniel, Sauter Marie-José, Bianchetti Maurice, Botteron Gilbert

Membres nommés par le Conseil administratif :

MM. Botteron Gilbert, Sanz Claude.

Conseiller administratif délégué : Schneckenburger René.

Président du Conseil de Fondation : M. Sanz Claude

CONSEIL ADMINISTRATIF

élu le 25 AVRIL 1999

Rességuier Alain, Schmied Véronique, Schneckenburger René

Répartition des fonctions administratives

M. Alain Rességuier (suppléante : Mme Véronique Schmied)

Aménagement - Bâtiments – Environnement – Espaces verts

Mme Véronique Schmied (suppléant : M. René Schneckenburger)

Sports – Ecoles – Gérance – Affaires sociales – Jeunesse - Sécurité

M. René Schneckenburger (suppléant : M. Alain Rességuier)

Administration – Economie – Culture – Communication - Ecogia

Compte rendu administratif et financier de l'exercice 2000

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le compte rendu que nous avons l'honneur de vous soumettre, conformément à la loi, couvre sur le plan administratif la période s'étendant du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. En revanche, les états financiers se rapportent à l'exercice 2000 uniquement.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu 8 séances durant la période sous revue. S'y sont ajoutées 74 séances des diverses Commissions.

Nous mentionnons les décisions les plus importantes, dont certaines seront traitées de façon détaillée dans les chapitres les concernant.

10 avril 2000 :

- Crédit de Fr. 1'250'000,-- pour la chaufferie d'Ecogia
- Présentation des comptes 1999
- Crédit de Fr. 700'000,-- pour la part communale de la reconstruction du pont de la route de Sauverny
- Liste des Jurés pour les Tribunaux, année 2001

15 mai 2000 :

- Comptes 1999
- Crédit d'étude de Fr. 75'000,-- pour l'étude du secteur de la Gare
- Crédit de Fr. 124'000,-- pour divers travaux et achats pour les écoles
- Crédit de Fr. 465'450,-- pour l'achat de 3103 actions nominative B de la BCGe
- Acceptation du rapport et des comptes 1999 de la Fondation Communale Versoix-Centre
- Election du Bureau du conseil municipal

19 juin 2000 :

- Vote d'une initiative communale pour le plan de site d'Ecogia
- Préavis favorable au concept cantonal de protection de l'environnement
- Crédit d'étude de Fr. 120'000,-- pour le plan directeur des réseaux de déplacements
- Autorisation à la Fondation Communale Versoix-Centre à emprunter pour acheter une immeuble et à signer une promesse d'achat
- Acceptation du rapport et des comptes 1999 de la Fondation de la Crèche Fleurimage
- Acceptation du rapport et des comptes 1999 de la FIVEAC
- Nomination du Caporal Patrick Falconnet au grade de Lieutenant du Corps des Sapeurs-pompiers

9 octobre 2000 :

- Crédit de Fr. 100'000,-- pour l'achat d'une tente communale et de matériel de fête
- Acceptation du rapport et des comptes de la Fondation pour l'accueil et le logement des personnes âgées (Bon-Séjour)
- Acceptation d'une motion du Parti Socialiste pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite au restaurant du Centre sportif de La Bécassière
- Présentation du budget communal 2001

13 novembre 2000 :

- Crédit de Fr. 385'000,-- pour l'achat de véhicules utilitaires
- Acceptation du budget communal 2001
- Acceptation du budget 2001 de la Crèche de Versoix

11 décembre 2000 :

- Refus de modifier la procédure de naturalisation
- Acceptation de la participation de la Commune à la Fondation du Grand-Malagny
- Autorisation à la Fondation Communale Versoix-Centre d'acheter une parcelle de 22 m2 dans le Bourg de Versoix

5 février 2001

- Acceptation des indemnités aux Conseillers municipaux et administratifs
- Crédit de Fr. 37'000,-- pour l'achat de matériel pour les restaurants scolaires
- Acceptation de la démission du Capitaine François Blanchard et nomination de son successeur, le Capitaine Philippe Decrind, à la tête du Corps des Sapeurs-pompiers
- Refus d'une dérogation de taux d'occupation au chemin de Villars
- Refus d'une dérogation de taux d'occupation au chemin Ravoux

12 mars 2001 :

- Crédit de Fr. 34'000,-- pour l'achat d'un véhicule pour les Agents de sécurité municipaux--
Désigné les Jurés pour les Tribunaux, année 2002

Aménagement - Bâtiments – Environnement – Espaces verts

Conseiller administratif délégué : M. Alain Rességuier

Aménagement, urbanisme

Statistique des dossiers autorisations pour l'exercice 2000 (soit du 01.04.2000 au 31.3.2001)

	1997	1998	1999	2000
préavis donnés par la Commune	46	68	60	81
préavis favorables	40	55	53	75
préavis défavorables	6	13	7	6

En ce qui concerne les 75 préavis favorables accordés par la Commune, le DAEL nous a suivis 45 fois et a sonné un avis contraire 2 fois. Les 28 dossiers, restant sans réponses du DAEL, sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires.

Au sujet des 6 préavis défavorables, le DAEL n'a pas encore rendu de réponses, ces dossiers étant, pour certains, trop récents

Travaux

Génie civil, assainissement, voirie, nettoyage,
signalisation routière, cours d'eau, décoration florale

Assainissement

Le poste budget « entretien canalisations » a été utilisé à raison de Fr. 56'000.-- réparti de la façon suivante :

- curage des canalisations et contrôle sectoriel par caméra, dont Fr. 22'000.-- uniquement pour la route de Saint-Loup (collecteur obturé par des racines)..... Fr. 39'000.--
- entretien annuel des sacs de routes Fr. 12'000.--
- interventions pour réparations locales de collecteurs, d'égouts et de fontaines Fr. 5'000.--

Le sous-sol de notre réseau, dans la zone urbaine, est parcouru par environ 60 km de canalisations d'eaux usées, pluviales ou mélangées (unitaire). Plus de 1'000 regards (ou cheminées) nous permettent de contrôler l'état de nos collecteurs et de procéder sectoriellement à leur nettoyage. 600 sacs de routes équipent nos chaussées afin de récolter les eaux pluviales.

Environ 90% de notre zone urbaine est maintenant équipée en séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées (WC, douches, eaux industrielles, lavabos, etc.) sont acheminées à la STEP d'Aïre, via la station de pompage située sur le quai de Versoix, pour y être traitées. Les eaux pluviales sont quant à elles directement déversées dans un cours d'eau (la Versoix, canal de Saint-Loup, etc.) ou dans le lac.

Dans la zone rurale, 60 km environ de collecteurs communaux d'eaux pluviales récoltent les eaux de drainage de notre zone agricole.

Cours d'eau

Budget d'entretien des cours d'eau :

Aucune intervention importante n'a été nécessaire, notre service Voirie s'étant chargé de l'entretien courant de nos différents cours d'eau. Fr. 14'000.-- ont été consacrés à l'entretien de la végétation bordant le canal.

Les cours d'eau communaux sont au nombre de 5, soit :

- Canal de Saint-Loup ou de Versoix
- Nant de Terra-Casa
- Nant-de-Braille
- Nant de Crève-Coeur
- Ruisseau du Creuson.

Le plus important est le canal de Saint-Loup, qui s'étend du hameau de La-Bâtie (prise d'eau sur la Versoix) pour se jeter 5 km plus loin dans le Nant-de-Braille. Une magnifique promenade piétonne longe celui-ci de la pisciculture cantonale jusqu'au chemin de Montfleury.

Eclairage public

Pour l'éclairage public, les travaux d'entretien se poursuivent régulièrement : Fr. 4'000.-- en 2000 (changement ponctuel de candélabres, réparations, améliorations). Le coût de la maintenance et de la consommation électrique de l'éclairage public de notre commune (500 points lumineux) s'est monté à Fr. 95'000.--.

Un crédit de Fr. 450'000.-- a été voté par le Conseil municipal afin d'améliorer l'ensemble de l'éclairage public de notre Commune. Après avoir équipé ou renforcé en lumière les chemins mal éclairés, il a été procédé au changement des lampes (luminaires vétustes) au mercure par des lampes au sodium (jaune) et ce, pour des raisons écologiques et économiques.

Routes

Les postes budgétaires « travaux routiers, emplacements, parcs » de Fr. 268'000.-- se répartissent de la façon suivante :

- aménagement du secteur Bon-Séjour Fr. 20'000.--
- remise en état de la parcelle à « Chouchou » après incendie..... Fr. 51'000.--
- enrobé sur la parcelle Crèche/Rado Fr. 19'000.--
- aménagement trottoirs et chaussées suite à la cession au domaine public..... Fr. 21'000.--
- canalisation d'un fossé à Richelien Fr. 7'000.--
- remise en état de l'enrobé à Ecogia..... Fr. 37'000.--
- entretien végétation et forêt Fr. 40'000.--
- entretien marquage et signalisation Fr. 20'000.--
- entretien serrurerie (glissière, main courante, etc.) Fr. 14'000.--
- traitements divers (rats, araignées, etc.)..... Fr. 5'000.--
- entretien routier ponctuel Fr. 34'000.—

Notre réseau

Ce sont 34 km de chaussées et 9 km de trottoirs communaux entretenus par notre service Voirie, soit une surface de 264'000 m². Sur 90 artères ou chemins, 67 font partie du domaine public communal, les autres étant répartis de la façon suivante :

- domaine public cantonal : 5
- chemins forestiers cantonaux : 6
- chemins privés : 12

Pour toutes les nouvelles constructions privées, la Commune essaie (dans la mesure du possible) d'obtenir les cessions ou servitudes nécessaires à l'aménagement de trottoirs ou toutes autres constructions (giratoire, rétrécissement ou élargissement de chaussée, places de parc) permettant d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Principaux chantiers « grands travaux » réalisés ou en cours

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Coût</i>	<i>Subvention</i>
Campagne de reprofilage	Pose enrobé et revêtement sur divers chemins communaux Réfection de brèches, traitement de fissures, etc.	520'000.--	450'000.-- en cours	--
Ch. L.-Dégallier	Mise en séparatif des collect. eaux usées et eaux pluviales Réfection totale de la chaussée	1'900'000.--	1'700'000.--	640'000.--
ST.PO Ecogia station de pompage	Réfection de la ST.PO d'Ecogia et reconstr. de la conduite de refoulement	200'000.--	170'000.--	50'000.--
Eclairage public Commune de Versoix	Amélioration du réseau d'éclairage public	400'000.-- (sur 3 ans)	160'000.-- en cours	--
Suite pénétrante Versoix-la-Ville	Suite création de la chaussée, y.c. trottoir, éclairage public	260'000.--	120'000.-- en cours	--
Aire de compostage du GICORD	Construction d'une aire de compostage intercommunale à Bellevue (particip. Versoix)	332'000.--	295'000.--	--
Points de récupération Versoix I	Création de nouveaux points de récupération des déchets	97'000.--	97'000.--	--
Ch. de Montfleury supérieur	Collect. eaux usées pour mise en séparatif secteur en amont du pont CFF	1'060'000.--	775'000.-- en cours	260'000.-- en cours
Pont CFF Montfleury	Elargissement du pont existant, y.c. réfection complète partie inférieure du ch. de Montfleury	500'000.--	200'000.-- en cours	300'000.--
Ecogia	Réfection complète des réseaux souterrains (eaux usées, eaux claires, eau potable, électricité, tél., chauffage, etc.)	1'100'000.--	720'000.-- en cours	20'000.--
Achat véhicules Voirie	Achat de nouveaux véhicules pour services Voirie/Espaces Verts	385'000.--	en cours	

Principaux chantiers en conception

<i>Chantier</i>	<i>Travaux conduits</i>	<i>Crédit</i>	<i>Subvention</i>
Richelien (suite constr. des collect. eaux usées jusqu'à La-Bâtie et Plateau de Richelien)	Suite <u>étude</u> de l'assainissement du secteur de Richelien	200'000.--	70'000.--
Rte de Saint-Loup (Migros/canal)	Chemisage collect. eaux usées existant et réalisation d'un collect. eaux pluviales Réaménagement de la chaussée	2'000'000.--	600'000.--
Point de récupération déchets II	Création de nouveaux points de récupération et uniformisation de ceux existants	300'000.--	--
Ch. piétonnier des « Cascades »	Réalisation cheminement piétonnier : du ch. de Montfleury au Nant-de-Braille (quartier du Grand-Montfleury)	275'000.--	--
Giratoire et aménagement carrefour Ravoux/Lac	Construction d'un giratoire et de trottoirs au carrefour Ravoux/Lac/Dégallier/Biolay	343'000.--	--
Sauverny	Collect. eaux usées raccordé à une ST.PO située sur Sauverny France	600'000.--	200'000.--
Ecogia	Aménagement extérieur	1'000'000.--	--

**Tableau de répartition des relevés horaires
des Services Voirie et Espaces Verts
12 hommes et 1 apprenti
(un homme = 1'800 h. p/an)**

Activité 2000	heures	%
Heures totales Service Voirie et Espaces Verts	21'420	100 %
Entretien places et routes	4'652	21.7 %
Entretien emplacements publics	2'228	10.4 %
Entretien machines, matériel, dépôt	3'052	14.2 %
Entretien canal	509	2.4 %
Entretien emplacements sportifs	220	1.0 %
Entretien végétation	3'365	15.7 %
Manifestations (tente communale et matériel)	2'104	9.8 %
Décorations florales	3'492	16.3 %
Divers (votations, déneigement, sapins de Noël, pompiers, démonstrations, gros travaux)	1'798	8.4 %

En 2000, nous avons poursuivi la restructuration programmée pour 2000-2001, soit : la répartition des hommes entre les Services Voirie/Espaces Verts (jardiniers), puis l'engagement, au 1^{er} août 2000, d'un nouveau collaborateur administratif ayant pour tâches principales :

- la gestion des déchets
- la gestion administrative des Services Voirie/Espaces Verts/CSV
- la gestion du domaine public et le lien avec les futurs ASM
- Information et communication relatives aux services.

Fin 2001, c'est le CSV (Centre Sportif de Versoix) qui devrait rejoindre le STVE (Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement). Cette décision avait été prise afin de gérer au mieux le travail de l'ensemble des Services chargés de l'entretien du domaine public de Versoix avec une répartition de travail et des responsabilités plus adaptées, un meilleur suivi des entretiens, et une mise en valeur de la capacité de chacun. Cette décision découlait également du fait que notre Commune s'agrandit démographiquement, comme les surfaces du domaine privé ou public à entretenir, les nouvelles prestations à effectuer et les nouvelles normes environnementales qui voient le jour régulièrement.

Info-déchets

Véritable centre d'intérêt régional, Versoix est, depuis quelques années, en pleine croissance démographique et compte à ce jour près de 11'000 citoyens. Cette évolution a contraint la Mairie à adapter et à développer les services publics offerts à la population, notamment en matière de gestion des déchets.

Depuis 1999, cinq points de récupération ont été créés ou réaménagés sur le territoire communal, pour améliorer la récupération des déchets (PET, verre, textiles, papier, huiles, alu et piles usagées).

Par l'action imagée d'un castor et d'une truite, sympathiques premiers habitants versoisiens, la Mairie de Versoix, en synergie avec les campagnes du DIAE, mise également sur l'information pour tenter d'éradiquer l'augmentation des déchets ménagers sur son territoire.

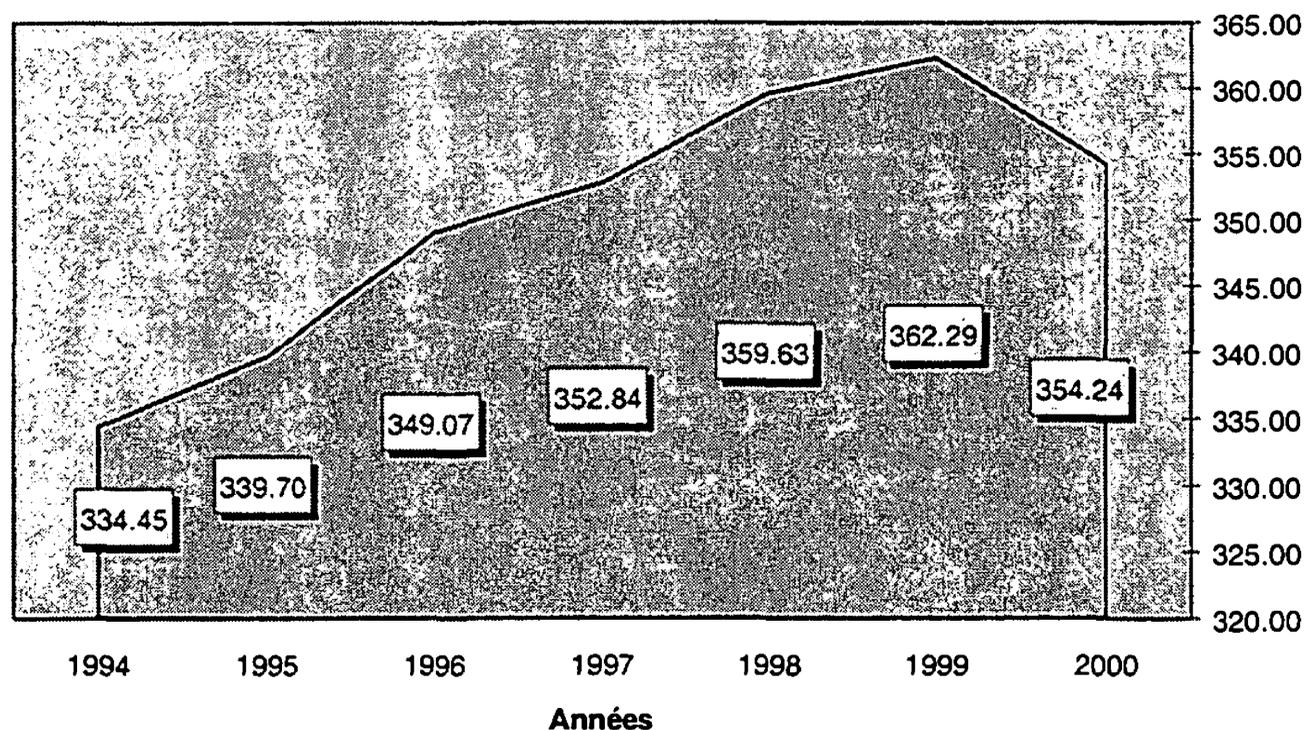
Actions entreprises en 2000

En raison de sa situation géographique, Versoix ne bénéficie pas toujours des bienfaits et des retombées des campagnes d'actions et de sensibilisation menées par le Département.

Ainsi, pour pallier à ce manque et pour contribuer activement aux actions cantonales, la Commune a mis en place certaines structures et développé, en adéquation avec celles du Département, des mesures complémentaires adaptées à la situation particulière de Versoix.

Il est à noter que pour la première fois depuis bien longtemps, la courbe des ordures ménagères diminue, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous

Evolution des kilos d'ordures ménagères par habitant



Malheureusement, Versoix n'échappe pas non plus à l'augmentation de déchetteries sauvages sur son territoire. Afin de remédier à ce problème, nous avons décidé d'appliquer la formule du « pollueur-payeur », en facturant directement aux propriétaires l'enlèvement et le traitement des amas de déchets leur appartenant. Bien entendu, il n'est pas toujours possible de prouver à qui appartiennent les déchets retrouvés et, dans ce cas, comme le stipule la loi, c'est la Commune qui prend en charge les frais relatifs à leur évacuation.

Pour l'année 2000, la proportion de ce type de déchetteries sauvages, enlevées aux frais de la Commune, est revenue à Fr. 4'800.-- (15 évacuations à un prix forfaitaire de Fr. 320.--) contre six évacuations facturées à des propriétaires connus. A noter que l'évacuation des frigos trouvés sur la voie publique n'est pas prise en compte dans ces chiffres.

Si les déchets recyclables et les déchets verts n'étaient pas récupérés, mais mélangés aux ordures ménagères, cela représenterait un coût supplémentaire de Fr. 491'397.--, auquel il convient de soustraire les coûts liés au recyclage se montant à Fr. 247'158.35. Ainsi, le recyclage des déchets a permis à la Commune, en 2000, de réduire les coûts relatifs aux ordures ménagères de la somme de **Fr. 244'238.65.**

Mols	Nombre d'habitants	Aluminium fer blanc	Electronique	Ferraille	Papier	Pet	Piles	Verres	Textiles	Organiques	Total déchets récupérés	Ordures ménagères (Cheneviers)	Total ordures	Taux de récupération
Décembre 1999	10'546													
Janvier	10'579	365		3'920	22'480	605		24'945		0	52'315	315'090	367'405	14.24%
Février	10'603	550	288	4'980	24'370	1'145		23'280		0	54'613	295'780	350'393	15.59%
Mars	10'659	775	201	4'380	28'010	1'165		26'015		56'440	116'986	340'200	457'186	25.59%
Avril	10'650	170	215	6'980	23'660	905		22'920		105'160	160'010	273'640	433'650	36.90%
Mai	10'645	1'170		4'660	29'350	1'215	352	20'855		41'580	99'182	351'760	450'942	21.99%
Juin	10'638	885		6'380	28'655	1'585		28'385	9'861	37'780	113'531	328'810	442'341	25.67%
Juillet	10'667	230	193	6'780	23'165	1'385		20'320		56'300	108'373	317'740	426'113	25.43%
Août	10'668	875	85	4'780	25'180	2'135		27'580		289'430	350'065	265'970	616'035	56.83%
Septembre	10'728	1'430		5'780	30'535	1'905		23'965		33'460	97'075	321'190	418'265	23.21%
Octobre	10'824	620	92	5'820	31'600	2'190	417	26'560		51'460	118'759	333'970	452'729	26.23%
Novembre	10'794	1'200		5'820	34'580	1'980		21'335		80'820	145'735	321'990	467'725	31.16%
Décembre	10'826	515	190	6'380	28'770	1'855	340	28'430	12'274	29'260	108'014	316'790	424'804	25.43%
Total	10'679	8'785	1'263	66'660	330'355	18'070	1'109	294'590	22'135	781'690	1'524'657	3'782'930	4'882'783	31.23%
Kilos par habitant		0.82	0.12	6.24	30.94	1.69	0.10	27.59	2.52	73.20	142.77	354.24		

Année	Nombre d'habitants	Aluminium fer blanc	Electronique	Ferraille	Papier	Pet	Verres	Textiles	Organiques	Total déchets récupérés	Total ordures ménagères	Total	% de récup.
2000	10'679	8'785			330'355	18'070	294'590			651'800	3'782'930	4'434'730	14.70%
1999	10'362	5'245			278'210	10'783	288'655			582'893	3'754'000	4'336'893	13.44%
1998	10'208	5'455			257'290	11'172	298'055			571'972	3'671'130	4'243'102	13.48%
1997	10'021	6'410			238'600	8'161	290'800			543'971	3'535'800	4'079'771	13.33%
1996	9'698	5'650			227'760	7'095	264'800			505'305	3'385'320	3'890'625	12.99%
1995	9'476	5'295			230'950	5'925	267'500			509'670	3'218'950	3'728'620	13.67%

Sports – Ecoles – Gérance – Affaires sociales – Jeunesse – Sécurité

Conseillère administrative déléguée : **Mme Véronique Schmied**

Sports

Les subventions 1999« sports » ont été attribuées aux clubs suivants:

Libellés	Subventions 1999
BADMINTON	3'490.-
BASKET CLUB	56'280.-
C.N.V.	8'765.-
C.T.T.	1'825.-
F.C. VERSOIX	33'120.-
F.S.G	11'365.-
JUDO	10'060.-
TENNIS Club Versoix	9'250.-
PEPS VOLLEY-BALL	2'185.-
SAUVETAGE DU LAC	1'870.-
TOTAL	138'210.-

Le Conseil administratif a pris la décision d'augmenter les subventions accordées au « mouvement jeunesse » en allouant globalement la somme de Fr. 60'000.-, soit Fr. 45,- par junior. Relevons que la volonté politique est de soutenir les clubs qui assurent l'encadrement des jeunes

C'est ainsi que chaque année le montant de la subvention est revue à la hausse.

L'attribution de cette aide financière est conditionnée à la présentation des comptes du club accompagnés d'une liste répertoriant les juniors inscrits.

Mérites versoisien sportifs

La cérémonie de remise des mérites communaux a eu lieu le mardi 6 février 2001 .

Voici la liste des nominés :

- "mérite sportif junior" à l'équipe des "minis" du PEPS VOLLEY-BALL pour son titre de champion suisse 2000.
- un hommage à la Société de tir de Versoix pour ses nombreux titres de champions suisses 2000 (fosse olympique, double trap open et skeet).

- un mérite sportif à M. Jean-Claude BURDET, membre du club nautique de Versoix et de l'équipe championne du monde de 8 M JI 2000.

- Une distinction à Sébastien CHEVALLIER, champion suisse "écolier" de badminton.

Rappelons que les propositions de candidatures sont faites par les clubs et par les conseillers municipaux. Elles sont adressées à la commission municipale des sports qui préavise et fait suivre au Conseil administratif.

Le centre sportif

Quelques chiffres pour donner un reflet de l'activité au centre sportif :

- prestations du personnel les plus importantes, en pourcentage :

pour l'entretien des terrains de sports et installations nécessaires à la pratique du

- football 10 %
- tennis 2 %
- athlétisme 1,5 %

L'entretien général des bâtiments représente 5 %

Le fonctionnement de la piscine 36 % (pour la saison mai-septembre)

L'entretien des 12 hectares composant la surface totale du centre représente 30 % de l'activité globale .

Notons que Versoix est la première commune genevoise à pratiquer le partenariat avec le canton de Vaud : nous avons acheté en commun avec les communes de la Terre-Sainte les machines nécessaires à l'entretien annuel des terrains de football et autre surfaces engazonnées.

Cette collaboration nous a permis de réaliser une économie substantielle sur les frais de fonctionnement.

Recettes d'entrées à la piscine : Fr. 82.000,- (4 % de plus que l'exercice précédent sans changement de tarifs).

Ecoles

Population scolaire année 2000-2001: 1'111 élèves répartis comme suit :

ECOLES :	ARGAND	365 élèves,	19 classes
	BON-SEJOUR	103 élèves,	5 classes
	COURVOISIER	40 élèves,	2 classes
	LACHENAL	334 élèves,	16 classes
	MONTFLEURY 1	177 élèves,	8 classes
	MONTFLEURY 2	92 élèves,	4 classes

Les élèves domiciliés hors de la commune sont au nombre de 87 unités (Chavannes-des-Bois = 47 élèves).

Jeunesse - crèches et garderies, domaine social

Les principales activités « jeunesse » :

Au centre de rencontres le RADO :

Le Radis : secteur d'accueil des enfants de 5 à 12 ans avec les Mercredis aérés, qui représentent les moments les plus privilégiés parmi les activités de ce secteur avec une trentaine d'enfants.

Le Centre aéré d'été a élargi sa capacité d'accueil et a pu ainsi recevoir une quarantaine d'enfants par semaine durant les 8 semaines d'été.

Depuis 2001, le Radis accueille également les enfants durant les vacances scolaires de février et d'octobre.

Le Rado : est toujours le lieu important de rencontre pour la jeunesse avec en 2000 une forte augmentation des adolescents due, principalement, au travail « hors murs » d'un des animateurs.

Un camp de ski a été organisé durant la semaine de février, regroupant 12 adolescents âgés de 12 à 17 ans.

La Grève Nautique : en été, a rencontré un grand succès avec une moyenne de 80 personnes regroupant les préadolescents et les adolescents.

Le Galaxy a également connu un grand succès auprès des jeunes adolescents de Versoix et de la région, principalement les jeudis de 11h45 à 13h30 et de 16h00 à 20h00.

Les discos au Galaxy se sont déroulées en présence d'un agent de sécurité à l'entrée des lieux. Cette solution a permis d'éviter toute tension entre les adolescents.

Les crèches et garderies :

Crèche Fleurimage

L'année 2000 marquait les cinq ans d'existence et de fonctionnement de la crèche qui avait ouvert ses portes le 2 octobre 1995. Cet événement a été fêté le 24 juin 2000.

Afin de répondre à la demande de nombreux parents, la crèche a augmenté dès septembre 2000 sa capacité d'accueil à 50 enfants en étoffant l'encadrement .

Cession du bâtiment :

Le Conseil municipal a accepté, dans sa séance du 13 novembre 2000, la cession du bâtiment à la Fondation communale de la crèche de Versoix.

Cette cession permet à la Fondation de gérer et entretenir ce bâtiment du patrimoine communal tout en restant dépendante financièrement de la commune par une subvention votée annuellement, sur présentation d'un budget.

La Garderie des Mouflets

Pour faire face à la demande toujours croissante de garde d'enfants, la garderie a augmenté sa capacité d'accueil en recevant les jours de la semaine (sauf le mercredi) 24 enfants le matin et 24 enfants l'après-midi.

Il faut savoir que les surfaces disponibles aux Mouflets sont utilisées à leur capacité maximum. C'est la raison pour laquelle une étude est en cours en vue d'agrandir cette garderie.

La Garderie de Montfleury

Accueille les enfants du quartier dès l'âge de 20 mois, et a également augmenté sa capacité d'accueil en ouvrant 5 demi-journées par semaine.

L'association pour l'accueil familial « Supernounou »

Pour faire face à la demande de garde d'enfants de plus en plus importante, cette association a été créée le 4 décembre 2000 et a commencé son activité le 1^{er} janvier 2001 dans les locaux de la mairie.

Le but principal de cette association est de promouvoir ce mode de garde et de permettre aux familles qui cherchent à faire garder leurs enfants, autrement qu'en crèche ou en garderie, de rencontrer des familles qui accueilleront leurs enfants selon les besoins.

A cet effet, deux coordinatrices, après avoir étudié l'offre de garde et la demande, mettent en relation les familles placeuses avec les familles d'accueil et assurent le suivi des placements.

Colonie de vacances La Ruche

Accueille tous les étés une quarantaine d'enfants versois dans la maison située aux Granges-sur-Salvan.

Il faut rappeler que cette propriété est gérée par les sections de Meyrin, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Des rénovations ont été entreprises récemment (isolation des murs de la salle de jeux et changement des volets et fenêtres).

Les restaurants scolaires

Le nombre d'enfants se rendant aux restaurants scolaires est en constante augmentation. Il s'agit environ de 410 écoliers qui prennent mangent régulièrement aux cuisines scolaires.

- Depuis la rentrée scolaire 2001/2002, les enfants des écoles Lachenal et Courvoisier reprennent leurs repas à la salle communale, qui dispose d'un four à régénération permettant une livraison des repas en liaison à froid, respectant ainsi les règles d'hygiène. Il s'agit de 170 écoliers qui sont inscrits dans ces cuisines scolaires.
- Le restaurant scolaire de Bon-Séjour regroupe toujours les écoles Argand et Bon-Séjour avec 130 inscrits.
- Le restaurant scolaire de Montfleury I se déroule à la Résidence de Bon-Séjour avec 74 inscrits et celui de Montfleury II au Café de la Frontière avec 40 inscrits.

Le domaine social :

Mérite social 2000

Un « coup de chapeau » a été décerné à Mesdemoiselles Sarah Ducrest et Calianne Gasbarro pour avoir mené un sauvetage d'une personne dans la Versoix.

Un « mérite » a été décerné à l'équipe des ludothécaires qui offrent depuis 1984 la possibilité aux enfants de se distraire avec le maximum de jouets possibles.

Un « mérite » a été décerné à M. Rémy Kopp pour ses 15 ans d'activité au sein du comité du Rado, dont 7 ans de présidence.

Bénévolat

- Il faut savoir que les membres de la commission sociale entendent faire un recensement du bénévolat auprès des associations, clubs et sociétés locales afin d'estimer son importance et éventuellement d'éditer un fascicule répertoriant le bénévolat à Versoix, dans le but de le mettre en valeur.
- **L'équipe des bénévoles** qui portent les repas à domicile, dont la responsable est Mme Sylvette Piccot, est toujours aussi active dans notre commune. Un grand merci à toutes et à tous pour votre dévouement.

Carte Gigogne

La Fondation Pro Juventute, mandaté par le Conseil d'Etat, a mis sur pied une carte destinée aux enfants appartenant à des familles en comptant au moins trois: cette carte permet aux jeunes d'accéder à des services culturels et sportifs et de profiter de remises dans certains magasins. A Versoix, il s'agit de la piscine, de Versoix-Spectacles, de l'association Ecole & Quartier.

Sortie des aînés 2000

Le 6 septembre 2000, 240 personnes se sont rendues au « Hameau En Beaujolais » à Romanèche-Thorens (France). Nos invités ont eu ainsi l'occasion de découvrir un lieu connu de l'histoire du vin et de son transport en vivant de salle en salle l'histoire de la vigne et du vin. Ce fut une visite ponctuée de surprises, de rêves et d'émotions.

Centre d'action sociale et de santé (CASS), 5, ch. Versoix-la-Vville

Trois unités sont au service de la population dans le centre de Versoix :

- l'unité aide et soins à domicile, c'est-à-dire les soins infirmiers, thérapeutiques, aux nourrissons et enfants malades, les aides aux activités de la vie quotidienne (ménages, préparation des repas, entourage des familles en difficulté)
- l'unité action sociale, c'est-à-dire l'écoute, le soutien et l'accompagnement de personnes rencontrant des situations de crise, la réponse à des demandes à caractère financier et la prévention par une information sociale
- l'unité accueil et secrétariat social, c'est-à-dire l'accueil et l'orientation du client selon sa demande.

Le plan directeur des locaux de CASS, édité par le Département de l'action sociale et de la santé, prévoit des adaptations des locaux nécessitant à moyen terme une surface supplémentaire de 55%, afin de faire face à l'augmentation de la clientèle.

Le Conseil administratif a d'ores et déjà pris contact avec la Fondation communale Versoix-Centre, propriétaire de l'immeuble, afin de demander de pouvoir disposer de surfaces supplémentaires.

Le CASS de Versoix est destiné aux habitants des communes de Bellevue, Genthod, Collex, Céligny et Versoix.

Dans les locaux du CASS, **l'antenne du service d'orientation** est à disposition de toute personne souhaitant faire le bilan sur sa situation scolaire ou professionnelle, ou de personne sans emploi. Une borne informatique indiquant tous les emplois vacants en Suisse est à disposition de la population. Cette antenne est ouverte tous les après-midi (du lundi au vendredi).

L'aide humanitaire 2000

Comme chaque année, sur proposition de la commission sociale, le Conseil administratif a attribué 0.7% des ressources fiscales de notre commune à l'aide humanitaire.

Pour 2000, ce sont principalement les projets en faveur d'aide aux enfants des pays du tiers-monde qui ont été retenus. Une aide a été accordée, également, aux institutions suisses venant aux secours de familles défavorisées dans notre pays.

Voici les principales institutions qui ont bénéficié d'une aide humanitaire :

Fédération Genevoise de Coopération pour 3 projets :	Fr. 30'000.-
- programme de développement communautaire urbain au Bangladesh	
- programme pilote pour la création de caisses locales d'épargne et de crédit au Sénégal	
- prévention du Sida pour la population et le personnel de santé de Cochabamba en Bolivie	
Soutien à un internat dans les Andes	Fr. 1'000.-
Maison des enfants au Mexique sur la côte Oaxaca	Fr. 3'000.-
Aide aux enfants défavorisé en Equateur (Quito)	Fr. 14'500.-
Haïti Cosmos : aide à la population de Hinche	Fr. 10'000.-
Contribution aux cantines scolaires en Haïti	Fr. 3'000.-
Chaîne du Bonheur : tremblement de terre	Fr. 5'000.-
Aide au quart-monde en Suisse	Fr. 12'000.-

Il est important de relever que, sur décision de la commission sociale, le Conseil administratif a accepté de consacrer à partir de 2001, 0.7% de son budget à la coopération au développement et à l'aide humanitaire des pays en développement.

SECURITE

Sécurité municipale

Dès le 2 avril 2001, deux agents en uniforme parcourront les rues de Versoix à pied, à vélo ou en voiture blanche aux armoiries communales et portant l'emblème « sécurité municipale » ; c'est notre brigade d'ASM (Agents de Sécurité Municipaux). Le terme de brigade est un bien grand mot, puisqu'il s'agit, dans un premier temps de deux agents.

La sécurité municipale est née et ses tâches sont nombreuses, tant préventives que répressives : contrôle des sorties scolaires, contrôle du stationnement des voitures, surveillance des parcs et promenades, tranquillité publique (bruit, voisinage), contrôle du domaine public (tailles de haies, affichage, déchetteries, etc.), ainsi que l'ouverture du guichet pour informations et réclamations. Il est apparu à vos autorités que les situations nouvelles, telles que les déprédations sur les bâtiments, la montée de l'individualisme, la violence de certains jeunes, ne permettaient plus de préserver la qualité de la vie à laquelle tout citoyen aspire.

Ces petites incivilités ne justifient pas forcément d'appeler la police, mais nous espérons que la présence d'un agent de proximité, et c'est le rôle de nos ASM, incitera à une conduite plus responsable.

Les premières semaines, ils feront connaissance avec la commune, ses habitants, ses associations, ses commerçants, ses écoles.

Pendant quelques temps, il n'y aura pas de contraventions sur les pare-brise, mais de simples papillons avertissant de l'infraction et du passage d'un agent.

Service du feu

Durant l'exercice écoulé, les sapeurs-pompiers ont effectué 26 sorties, représentant 240 heures.

Ils ont assuré 10 gardes de salles et divers services lors de cortèges et manifestations, représentant 153 heures.

Formation :

Ecole cantonale de formation – Fin de sa formation 8 heures
Sap Miguel Fernandez

Cours pyrotechnique – 8 heures
Cpl Philippe Blanchard

Cours pour responsable de l'entretien du matériel AR – 10 heures
Sap Raphaël Durand

Ecole pour aspirant officier – 45 heures
Cpl Patrick Falconnet

Ecole pour commandant de compagnie – 45 heures
Plt Philippe Decrind

Nomination :

Cpl Maurice Marin au grade de sergent – major le 1^{er} mars 2000
Cpl Patrick Falconnet au grade de lieutenant le 1 juillet 2000
Cpl Jean-Charles Golay au grade de sergent le 1 septembre 2000

Admissions :

Le Sap Cédric Rosset et le Sap Frédéric Wethli depuis le 1 juin 2000

Démissions :

Deux sapeurs ont quitté le corps des sapeurs-pompiers pour cause de déménagement, le Sap Erasmo Rovere et le sap Christian Santchi.

Départ à la retraite :

Le sap Gunter Ebner après 21 ans de service.
Le Cpl Philippe Grenier après 29 ans de service.
Le Sgt Gilbert Salina après 38 ans de service.
Le Sgtn Camille Moret après 28 ans de service.
Le Cap François Blanchard après 35 ans de service.

Nos remerciements à ces sapeurs, sous-officiers et officiers pour les services rendus à la collectivité et le travail effectué tout au long de ces nombreuses années au sein de la compagnie.

Au 31 mars 2001, l'effectif des sapeurs-pompiers se composait de 3 officiers, 11 sous-officiers, 31 sapeurs et 1 médecin, soit au total 46 hommes.

Protection civile OPC VALAVRAN

L'Office intercommunal est établi à Versoix, dans la maison du Charron et regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Suite à la retraite de M. Paul Leuba, la succession à la tête de l'OPC Valavran est assurée par M. Stéphane Granger, secondé par MM. André Blanc et Dirk Daems.

Plus de 20 personnes de Valavran ont répondu « présent » pour participer à l'engagement « Aletsch » afin de soutenir et aider les communes sinistrées du haut Valais.

C'est ainsi que durant plusieurs semaines, la Protection Civile a pu mettre en oeuvre son savoir-faire et ses moyens techniques pour différentes tâches telles que la remise en état de bisses, reconstruction de chemins, ponts et passerelles pédestres détruits par les intempéries de l'année dernière.

Administration communale et personnel

Personnel communal
du 1er avril 2000 au 31 mars 2001

Service	Statut							
	Fonctionnaire				Auxiliaire			
	2000	+	-	2001	Annuel et saisonnier			
	2000	+	-	2001	2000	+	-	2001
Administration :								
- Secrétariat, finances, état civil	8			8	2			2
- Urbanisme, travaux, bâtiments	5	2	1	6				
- Sport, communication, culture, social, gérance	2	1		3				
Bâtiments, maintenance	2	1		3	1			1
Bibliothèque, culture, caves Bon-Séjour	2			2	4			4
Centre sportif, plage	3			3	19		18	1
Espaces verts	4	3	1	6	2		2	
Ecoles concierges	8			8	4			4
Ecogia	2			2				
Protection civile	1			1	2	2	1	3
Voirie	10		3	7	1		1	
Patrouilleuses scolaires					4			4
Restaurant scolaire					4		1	3
Total des employés	47	7	5	49	41		25	16
<u>Statut de fonctionnaires</u>								
- plein temps 100 % y.c. 2 apprentis	38							
- temps partiel 60 à 90 %	6							
- temps partiel 30 à 50 %	5							

MUTATIONS

ADMISSIONS	:	01.08.2000	Clément Pascal	Urbanisme, travaux, bâtiments
		01.10.2000	Zeder Béat	Urbanisme, travaux, bâtiments
		01.03.2000	Falconnet Patrick	Concierge / salle communale
		01.05.2000	Rosset Cédric	Jardinier
		01.10.2000	Virédaz Frank	Jardinier
		28.08.2000	Kindler Manuel	Apprenti
DEMISSION	:	31.08.2000	Savary Benoît	Jardinier
RETRAITES	:	30.04.2000	Grenier Roland	Cantonnier
		30.06.2000	Decré Lucien	Cantonnier
DECES	:	28.05.2001	Solimine Domenico	Cantonnier

Etat civil

Registres spéciaux

Notre service de l'état civil a traité 81 dossiers de demandes de publications de mariage (89 en 1999), célébré 72 mariages (77 en 1999), enregistré 43 décès (31 en 1999), 6 reconnaissances (2 en 1999) et 1 naissance (2 en 1999) du 1er janvier au 31 décembre 2000.

Statistiques

Mariages :	Total	72
	Confédérés/Confédééré	21
	Confédééré/Genevoise	1
	Confédérés/Etrangères	23
	Genevois/Confédérées	0
	Genevois/Genevoise	1
	Genevois/Etrangères	0
	Etrangers/Confédérées	12
	Etranger/Genevoise	1
	Etrangers/Etrangères	13
Décès :	Total	43
	Confédérés	16
	Genevois	0
	Etrangers	3
	Confédérées	24
	Genevoises	0
	Etrangères	0
Naissance :	Total	1
	Fille	1
Reconnaisances :	Total	6

Registre des familles

En 2000, la mise à jour du Registre des familles a occasionné l'inscription de 216 événements d'état civil (198 en 1999), dont la naturalisation de 97 étrangers (51 en 1999) et 14 confédérés (11 en 1999), les autres inscriptions regroupant les naissances, mariages, décès, reconnaissances, divorces, changement de nom, rectifications.

Délivrance d'extraits

Durant cette même période, il a été délivré 297 extraits d'actes (307 en 1999).

Domaine d'Ecogia

Les travaux d'installation du centre de formation du CICR ont commencé. ISDC continue de fonctionner au Château. L'annexe pour les ordinateurs a permis de transformer un hangar en bâtiment informatique.

C'est surtout l'année 2000 qui marquera de grandes réalisations avec, notamment, le chauffage au bois.

Culture

Versoix-Spectacles

La 13eme année d'activités aux Caves de Bon-Séjour se résume ainsi :

58 spectacles et concerts

9 expositions

le plaisir d'accueillir 4000 spectateurs et visiteurs.

Citons quelques "points d'orgue" :

une soirée d'exception avec SARCLO

deux concerts de musique classique avec Rachel FEHR, pianiste versoisienne qui poursuit sa carrière au-delà de nos frontières.

une exposition à la mémoire de M. Charles PASCHE, (1915-1981). Il était Versoisien, peintre et, accessoirement conseiller municipal. Sa famille et ses amis, avec le soutien de la commune ont organisé cette exposition retraçant l'oeuvre du peintre handicapé.

une foire à la brocante, plusieurs créations proposées par des comédiens genevois et d'autres productions ont été au rendez-vous de notre saison culturelle.

La grande fête versoisienne a été sans nul doute VERSOIX-FUTURA organisée dans le Vieux -Bourg avec la complicité des sociétés locales les 8, 9 et 10 septembre 2000.

L'événement, calqué sur les fêtes précédentes (Nuit du Fort en 1989 et les Voltairiades en 1994) a remporté un grand succès.

Pendant ces 3 jours de liesse, c'était aussi les JOURNEES DU PATRIMOINE sur le thème de la cité idéale ou le rêve de 1773 : Versoix devait être à l'époque une ville de 15000 habitants.

C'était le souhait du Roi de France qui avait confié l'élaboration du projet au duc de Choiseul.

L'association "PATRIMOINE VERSOISIEN" présidée par Madame Martine MELO a mis sur pied une exposition agrémentée de conférences et de diaporama aux Caves de Bon-Séjour.

Le groupe de passionnés d'histoire régionale a également réalisé un autre tour de force : la collecte d'anciennes vues de Versoix.

Après avoir exposé ces photographies aux Caves de Bon-Séjour et à la Résidence des personnes âgées, l'association s'est mise au travail pour la réalisation d'un ouvrage intitulé "VERSOIX HIER" mettant en valeur ces images d'époque. Précisons que ce livre est en vente à la Mairie.

Nous terminons ce bref rapport en rappelant que le traditionnel concours d'artistes amateurs s'est déroulé aux Caves de Bon-Séjour à mi-juin 2000.

Le premier prix a été décerné à M. Gaëtan Cruchet, pianiste et à sa partenaire Carine pour une sélection d'airs d'opérette de Offenbach.

Bibliothèque communale

Animation :

Le budget animation, porté à Fr. 2.000,-- a permis les soirées suivantes :

* Mercredi 15 février , 20h-21h30, "**La dyslexie**" par Madame Maud SMITH de l'ADSR (Association dyslexie de la Suisse romande)

* Mercredi 5 avril, 14h-17h, **ATD Quart Monde** avec Carole, Isabelle, Audrey et Matthieu pour les enfants : présentation de la lettre TAPORI, lecture d'histoires et bricolage, tout ceci pour faire connaître le mouvement ATD et transmettre aux enfants le message de l'amitié, plus fort que la misère.

* Mercredi 3 mai, 14h-16h, rencontre pour le Prix **CHRONOS-PRO SENECTUTE**, 40 jeunes, 3 adultes venus partager le plaisir des 8 lectures proposées, permettant ainsi de mieux cerner les relations enfants grands-parents.

A nouveau, nos lecteurs ont primé les mêmes auteurs que ceux résultant du concours Chronos-Pro Senectute :

Jean-François CHABAS pour «Faith Green » (Paris : Casterman)

Malheureusement Monsieur Jean-François Chabas n'a pas pu être présent à la rencontre au Salon du livre le samedi 6 mai, animée par Pro Senectute; mais nous avons pu faire la connaissance de Madame Yael HASSAN, arrivée en 2e place.

65 enfants ont participé à ce concours en sein de la bibliothèque, dont une classe de 5e primaire, 14 n'ayant pas pu finir à temps.

* Mercredi 7 juin, 20h-21h30, "**Quelle gestion des eaux du Léman pour un développement durable ?**" par le Professeur Jean-Bernard LACHAVANNE, président de l'ASL (Association pour la sauvegarde du Léman).

* Samedi 30 septembre, 11h-12h, "**Contes pour les enfants à l'usage des parents**" par Monsieur Olivier DELHOUME, réunissant enfants et parents.

* Mercredi 29 novembre, 20h-21h30, nous avons accueilli **Albertine Germano Zullo** pour son livre "**Marta et la bicyclette**", édité par La Joie de lire à Genève, qui a reçu le **Prix de La Pomme d'Or de Bratislava 1999** ; son mari Germano Zullo, ainsi que Mesdames Anne Salem Marin et Carina Diaz Solari représentant Madame Francine Bouchet de la Joie de lire, étaient aussi présents.

* Mercredi 21 décembre, 11h-12h, "**Parole donnée, parole d'hiver**" contes dits par Madame Danièle Warynski.

Ecoles :

Nous avons eu **11 visites de classes concernant :**

- 1 responsable des activités parascolaires (2 visites),
- 8 classes de l'école primaire (1E-2E, 1P-2P, 2P, 3P et 5-6P)
et une de la garderie des Mouflets.

Suite à un premier contact avec Madame Gauthier des **activités parascolaires** , nous avons organisé deux moments de contes avant Noël, le vendredi 15 et lundi 18 décembre.

Evolution :

Nous avons prêté **25.181 livres à 5.737 lecteurs** (28.542 livres à 6.740 lecteurs en 1999), soit vraiment une **importante diminution** de 3.361 livres et de 1.003 lecteurs qui ne nous laisse pas indifférentes; nous avons vraiment ressenti un ralenti dans la fréquentation, ayant de longs moments calmes. Par contre, nous nous trouvons toujours confrontées à des bourrées en fin de matinée, particulièrement le samedi matin !

Conclusion :

Nous avons toujours autant de plaisir à accomplir notre travail même si les usagers sont moins nombreux. Nous pouvons ainsi être plus disponibles et vivre des échanges tant littéraires qu'humains.

Nous continuons la préparation de la venue de l'accès direct à Internet pour le public et attendons notre nouveau programme **NET-BIBLIO** de SWS voté, à notre grande satisfaction, au budget pour 2001.

Communication

C'est bien évidemment le projet INTERNET qui a été mis en place avec le site VERSOIX.CH, et qui, avec le concours d'une équipe de spécialistes de Versoix, a lancé quelques nouveautés, dont le FORUM, qui doit permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur un sujet donné. Ce mode de communication, qui rappelle un peu le courrier du lecteur, a eu un écho modeste, mais il évoluera certainement à la faveur des thèmes qui seront proposés, et qui figurent dans le memento.

Toutes les autres formes de communications sont maintenues, avec le MEMENTO, les pages de la Mairie dans le VERSOIX REGION et les TOUS MENAGES adressés lorsque des informations sont nécessaires, telles la gestion des déchets et autres projets.

Economie

La FIVEAC, Fondation pour l'accueil à Versoix d'entreprises, est toujours très active à Choiseul, dont l'immeuble est occupé par plus de 20 entreprises, soit environ 50-60 places de travail. De plus, la FIVEAC a lancé l'annuaire TOUT VERSOIX, recueil de toutes les adresses utiles, ainsi que des habitants avec les Nos de téléphone, et qui a obtenu un très vif succès, et reste toujours en vente dans de nombreux commerces versoisien.

L'économie versoisienne reste active, et de nombreuses petites entreprises s'installent. Par contre, il faut bien sûr regretter la fermeture de la Papeterie, qui était un véritable symbole industriel à Versoix, et qui a affecté beaucoup d'employés, fidèles depuis de nombreuses années à cette entreprises familiale. C'est une évolution qui touche aussi notre canton et notre pays, et il faut y faire face avec de nouvelles technologies du futur, et c'est aussi une recherche à laquelle contribue la FIVEAC.

ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2000 et aux comptes de l'exercice 1999, les comptes 2000 laissent apparaître les résultats suivants :

				Différence par rapport au	
	Comptes 2000	Budget 2000	Comptes 1999	Budget 2000	Comptes 1999
Charges	21'436'181	19'812'240	20'580'172	1'623'941	856'009
Revenus	23'142'239	19'811'919	20'723'766	3'330'320	2'418'473
Résultats	1'706'058	- 321	143'594		

Le boni d'exercice de Fr. 1'706'058,08 représente le 7,37 % du total des revenus. Il est supérieur de Fr. 1'562'464,14, à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 1999.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint Fr. 5'747'799,73 contre Fr. 3'875'122,-- prévus au budget 2000 en augmentation de Fr. 1'391'205,79 par rapport aux comptes de l'exercice 1999.

Cette variation est due essentiellement au résultat d'exercice qui s'est avéré largement supérieur aux prévisions budgétaires.

Charges

Par rapport aux comptes 1999, les charges augmentent de Fr. 856'009,-- soit de 4,16 %.

30. Autorités et personnel

Fr. 5'400'302,85

La masse salariale représente le 25,19 % des charges totales. L'augmentation par rapport aux comptes de l'an passé est de Fr. 254'555,30 ou de 4,95 %. Elle s'explique par l'attribution des augmentations, des primes, ainsi que d'une indexation des traitements au 1^{er} janvier 2000 de 0,75 %. De plus, cinq nouveaux collaborateurs ont été engagés en cours d'année, deux pour les services techniques et trois pour le service de la voirie.

31. Biens, services, marchandises

Fr. 4'433'825,28

Cette rubrique représente le 20,68 % des charges, en diminution de Fr. 41'201,-- ou de 0,92 % par rapport à 1999.

32. Intérêts passifs

Fr. 1'938'377,--

Au 31 décembre 2000, la dette communale a atteint un montant de Fr. 41'717'900,--, en hausse de Fr. 2'417'900,-- par rapport à 1999. En effet, le Conseil municipal avait décidé de déroger provisoirement à la règle qui limite les investissements à l'autofinancement afin de pouvoir réaliser la réfection de la salle communale de l'école Lachenal.

Malgré l'augmentation de la dette, le poste intérêts passifs accuse une diminution de Fr. 80'856,--, le Conseil administratif ayant opté pour une politique d'emprunt à court terme dont le taux était largement inférieur à celui des emprunts à long terme. Les intérêts passifs ont été pris en charge par le Fonds d'équipement communal à raison de Fr. 1'671'736,--.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

Fr. 1'868'351,--

L'augmentation par rapport aux comptes 1999 est de Fr. 785'802,-- ou de 72,59 % et par rapport au budget 1999 de Fr. 522'549,-- ou de 93,31 %. La progression de ce poste s'explique par l'effort qui a été poursuivi afin d'augmenter la provision sur le reliquat des impôts qui représente désormais le 46 %.

331. Amortissements

Fr. 4'041'742,--

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. Ils diminuent de Fr. 171'258,-- ou de 4,06 % par rapport en 1999.

34-35. Contributions et dédommagements

Fr. 2'184'002,--

Ce poste augmente de Fr. 220'724,-- ou de 11,24 % par rapport en 1999. Cette augmentation est due à la hausse des coûts des traitements des déchets recyclables, des déchets de jardin et aux frais de perception des impôts.

36. Subventions accordées

Fr. 1'681'337,--

Cette rubrique diminue de Fr. 111'757,-- ou de 6,65 % par rapport aux comptes de l'an passé en raison de la suppression provisoire du poste "promotion économique".

Revenus

Par rapport aux comptes 1999, les revenus enregistrent une augmentation de Fr. 2'418'473,-- soit de 11,67 %.

40. Impôts

Fr. 19'051'730,--

Le détail des recettes fiscales est donné dans un tableau annexé au présent compte rendu administratif et financier.

Les impôts sur les personnes physiques progressent de Fr. 1'397'728,70 ou de 9'57 % par rapport à 1999 et de Fr. 2'301'825,-- ou de 14,38 % par rapport au budget 2000. Ces résultats sont dus à la conjoncture économique.

Les impôts sur les personnes morales augmentent de Fr. 580'439,-- par rapport aux comptes 1999 et de Fr. 139'560,-- par rapport au budget 2000.

Il est important de rappeler que les résultats de cette rubrique sont influencés par le changement de mode d'imposition. De ce fait, on nous a attribué des montants surestimés par les services de l'Etat et afin de prévoir les rectifications qui ont suivi, des provisions ont été établies chaque année, un montant de Fr. 200'000,-- a été prévu à cet effet en 2000.

43. Revenus divers Fr. 703'132,--

Cette rubrique augmente de Fr. 106'505,-- ou de 17,85 %. Cette variation provient de l'amélioration de la vente de bons pour les restaurants scolaires, des émoluments de l'état civil ainsi que des rétrocessions de pertes de gains.

44. Parts à des recettes et contribution sous affectation Fr. 142'280,--

En hausse de Fr. 39'280,-- ou de 38,14 % par rapport au budget 2000, dus aux impôts spéciaux sur les bénéfices immobiliers qui se sont avérés largement au-dessus de nos prévisions budgétaires.

45. Dédommagements de collectivités publiques Fr. 231'165,--

En augmentation de 0,90 % par rapport au budget 2000.

46. Subventions et allocations Fr. 1'703'885,--

Cette rubrique diminue de Fr. 26'115,-- ou de 1,51 % par rapport au budget 2000 et de Fr. 174'787,-- ou de 9,30 % par rapport aux comptes 1999. Cette variation provient essentiellement du fonds d'équipement communal dont le montant nous est attribué par les Services financiers de l'Etat.

TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 2000

Compte de fonctionnement (90)

Charges	17'394'439.62	Revenus	23'142'239.35
Amortissements	4'041'741.65		
Excédent de revenus	1'706'058.08	Excédent des charges	0.00
	23'142'239.35		23'142'239.35

Investissements nets (910)

Investissements	8'167'282.10	Subventions d'investissements et autres recettes	1'863'150.65
		Augmentation des investissements nets	6'304'131.45
	8'167'282.10		8'167'282.10

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	6'304'131.45	Reprise des amortissements	4'041'741.65
(*) Excédent de financement		Reprise de l'excédent de revenus	1'706'058.08
		(*) Insuffisance de financement	556'331.72
	6'304'131.45		6'304'131.45

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	556'331.72	(*) Excédent de financement	
Report au bilan	5'904'892.30	Report au bilan	8'167'282.10
Augmentation de la fortune nette	1'706'058.08	Diminution de la fortune nette	
	8'167'282.10		8'167'282.10

(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement 2000

DETAIL PAR NATURE DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2000

NATURE	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2000	COMPTES 2000	%
30	Charges de personnel	5'400'062	5'400'303	0.00
31	Biens, services et marchandises	4'347'201	4'433'825	1.99
32	Intérêts passifs	2'060'000	1'938'378	-5.90
330	Pertes s/débiteurs	445'000	1'868'351	319.85
331	Amortissements	3'874'801	4'041'742	4.31
34	Contributions à d'autres collectivités	99'000	108'263	9.36
35	Dédommagements à collect. publiques	2'015'308	2'075'739	3.00
36	Subventions accordées	1'570'868	1'569'581	-0.08
	TOTAL	19'812'240	21'436'181	8.20
NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2000	COMPTES 2000	%
40	Impôts	15'882'000	19'051'730	19.96
42	Revenus de biens	1'294'769	1'310'047	1.18
43	Revenus divers	573'050	703'133	22.70
44	Parts recettes & contribut. sans affectat.	103'000	142'280	38.14
45	Dédommagements de collect. publiques	229'100	231'165	0.90
46	Subventions et allocations	1'730'000	1'703'885	-1.51
	TOTAL	19'811'919	23'142'239	16.81

RESULTATS EXERCICE

-321.00

1'706'058

DETAIL DES RECETTES FISCALES

NATURE	REVENUS DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2000	COMPTES 2000	%
400	Impôts sur le revenu et la fortune	13'700'000	16'001'825	16.80
401	Impôts sur le bénéfice et capital	400'000	539'561	34.89
406	Impôts divers	12'000	14'567	21.39
408	Fonds de péréquation financière	1'420'000	2'149'260	51.36
409	Taxe professionnelle communale	350'000	346'517	-1.00
	TOTAL	15'882'000	19'051'730	19.96

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2000 (Classification fonctionnelle)

FONCTION	LIBELLES		COMPTES 2000		BUDGET 2000	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	56 440.65			69 200	
02	Conseil administratif, maire et adjoints	181 086.40			181 633	
05	Administration générale	2 494 786.12	99 871.00		2 394 688	54 500
08	Immeubles du patrimoine administratif	1 019 491.89	233 389.65		969 949	217 776
09	Autres charges et revenus	43 496.30	663 122.25		39 608	606 000
10	Etat civil	93 434.85	38 479.20		89 546	23 000
11	Police municipale	79 409.60	37 832.65		90 024	27 500
14	Incendie et secours	537 522.45	75 135.90		530 300	68 000
16	Protection civile	280 727.10	106 877.60		304 777	119 000
21	Ecoles publiques	2 985 857.00	91 456.95		2 959 054	90 800
30	Encouragement à la culture	582 809.75	59 340.70		596 913	48 500
33	Parcs et promenades	568 152.85			605 217	
34	Sports	1 902 133.51	205 694.50		1 886 986	217 068
35	Autres loisirs	57 875.75	3 000.00		58 268	3 000
54	Institutions pour la jeunesse	1 303 622.35	196 559.95		1 080 886	181 500
58	Aide sociale	480 527.06	41 881.00		502 402	39 500
62	Routes communales	1 920 312.05	34 862.00		1 934 538	35 000
65	Trafic régional	8 780.00	13 680.00		12 351	10 500
71	Protection des eaux	481 570.00			507 440	
72	Traitement des déchets	1 524 971.96			1 586 000	
74	Cimetière et crématoire	18 401.40	13 705.70		22 875	4 000
78	Autres tâches protection de l'environnement	25 079.68			31 500	
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00		0.00	0.00
90	Impôts	2 464 975.56	19 119 373.98		967 500	15 917 000
94	Charges et revenus des capitaux	1 942 283.37	1 740 692.32		2 065 000	1 790 775
95	Immeubles du patrimoine financier	382 433.62	367 284.00		325 585	358 500
	T O T A U X	21'436'181.27	23'142'239.35		19'812'240.00	19'811'919.00
	Excédent des revenus / (charges)	1'706'058.08			-321.00	
		23'142'239.35	23'142'239.35		19'811'919.00	19'811'919.00

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2000 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	CHARGES	
		BUDGET 2000	COMPTES 2000
300	Autorités et commissions	155'972.00	149'912.00
301	Traitement du personnel	4'191'837.00	4'113'369.10
303	Assurances sociales	385'076.00	378'684.15
304	Caisse de pensions et de prévoyance	415'809.00	492'975.95
305	Assurance-maladie et accidents	181'791.00	175'156.25
306	Prestations en nature	4'600.00	4'596.00
307	Prestations aux pensionnés	36'977.00	37'419.00
309	Autres charges de personnel	28'000.00	48'190.40
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	160'500.00	159'558.08
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	147'500.00	139'918.05
312	Eau, énergie, combustibles	633'500.00	776'286.20
313	Achat de fournitures et de marchandises	386'000.00	413'766.20
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'085'000.00	1'071'692.17
315	Entretien d'objets mobiliers par des tiers	100'900.00	110'118.15
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	241'050.00	236'033.65
317	Dédommagements	91'600.00	85'318.25
318	Honoraires et prestations de service	1'356'151.00	1'302'462.78
319	Frais divers	145'000.00	138'671.75
322	Dettes à moyen et long termes	2'060'000.00	1'938'377.72
323	Dettes envers des tiers	0.00	0.00
329	Autres intérêts passifs	0.00	0.00
330	Patrimoine financier	445'000.00	1'868'351.05
331	Patrimoine administratif amortissements ordinaires	3'874'801.00	4'041'741.65
346	Compensation financière aux communes françaises	99'000.00	108'263.00
351	Cantons	1'499'908.00	1'556'094.56
352	Communes	515'400.00	519'644.55
361	Cantons	0.00	0.00
363	Propres établissements	131'000.00	126'122.95
365	Institutions privées	1'163'550.00	1'171'384.80
366	Personnes physiques	190'318.00	187'202.86
367	Etranger	86'000.00	84'870.00
T O T A U X		19'812'240.00	21'436'181.27

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2000 (Classification selon les natures)

NATURES	LIBELLES	REVENUS	
		BUDGET 2000	COMPTES 2000
400	Impôts sur le revenu et la fortune	13'700'000.00	16'001'824.85
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	400'000.00	539'560.55
406		12'000.00	14'567.10
408	Fonds de péréquation financière intercommunal	1'420'000.00	2'149'260.00
409	Taxe professionnelle communale	350'000.00	346'517.00
420	Banques	35'000.00	10'425.12
421	Créances du patrimoine financier	0.00	0.00
422	Capitaux du patrimoine financier	27'225.00	29'893.70
423	Immeubles du patrimoine financier	287'950.00	297'199.00
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	0.00	0.00
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	28'550.00	28'637.50
427	Immeubles du patrimoine administratif	916'044.00	943'891.35
429		0.00	0.00
431	Emoluments administratifs	22'500.00	38'479.20
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	299'000.00	304'141.05
435	Ventes de marchandises	161'000.00	178'674.80
436	Dédommagements de tiers	87'050.00	178'299.85
439	Autres contributions	3'500.00	3'537.90
441	Part à des recettes cantonales	100'000.00	139'124.58
444	Contributions cantonales	3'000.00	3'155.65
451	Cantons	20'500.00	29'155.00
452	Communes	208'600.00	202'010.00
460	Confédération	0.00	0.00
461	Cantons	0.00	500.15
469	Autres subventions et allocations	1'730'000.00	1'703'385.00
T O T A U X		19'811'919.00	23'142'239.35

TABEAU DE LA DETTE COMMUNALE

CREANCIERS	EMPRUNTS	solde au 31-12-99	amort./rembours.	solde au 31-12-2000	TAUX	échéance
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	259'824.70	83'929.20	175'895.50	3.1250	19 novembre
B.C.G. GENEVE	2'000'000.00	300'382.40	148'157.15	152'225.25	2.6875	22 octobre
B.C.G. GENEVE	1'200'000.00	889'795.00	50'000.00	839'795.00	3.6250	05 mai
B.C.G. GENEVE	3'000'000.00	0.00		3'000'000.00	4.5000	13 mars
C.N.A. - SUVA	2'000'000.00	400'000.00	100'000.00	300'000.00	5.0000	20 septembre
C.N.A. - SUVA	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	4.5000	17 janvier
C.N.A. - SUVA	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	7.0000	31 mars
C.N.A. - SUVA	4'000'000.00	3'900'000.00	100'000.00	3'800'000.00	3.7500	04 mai
C.N.A. - SUVA	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	5.2500	08 mai
B.C.G. GENEVE	3'500'000.00	0.00		3'500'000.00	4.0400	15 février
Fondation Vx Centre	250'000.00	0.00		250'000.00	3.5000	15 janvier
Ville de Genève	800'000.00	0.00		800'000.00	3.6250	15 janvier
VAUDOISE Assur.	4'000'000.00	0.00		4'000'000.00	4.2500	03 décembre
RENTENANSTALT	2'000'000.00	1'950'000.00	50'000.00	1'900'000.00	3.2950	03 novembre
RENTENANSTALT	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	4.1500	02 mai
RENTENANSTALT	3'000'000.00	3'000'000.00		3'000'000.00	5.2500	09 mai
RENTENANSTALT	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	3.9500	16 décembre
WINTERTHUR	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	6.8750	01 novembre
	46'950'000.00	30'700'002.10	532'086.35	41'717'915.75	4.1249	

		Bilan au 31-12-1999	Bilan au 31-12-2000
1	ACTIF	82'065'112.15	87'169'370.44
	PATRIMOINE FINANCIER		
10	Disponibilités	597'648.86	296'423.68
100	Caisses	13'435.55	5'694.80
101	Chèques postaux	102'949.09	51'101.54
102	Banques	279'347.65	136'613.35
103	Etat de Genève	201'916.57	103'013.99
109	Compte de virement	0.00	0.00
11	Avoirs	8'470'351.68	10'679'945.97
111	Comptes courants	1'792'267.04	2'823'520.10
112	Impôts à encaisser	4'676'411.34	5'745'135.68
113	Dédommagements collectivités publiques	30'914.75	0.00
115	Autres débiteurs	122'595.55	439'554.19
116	Avoirs à terme fixe	0.00	0.00
118	Compte de liaison	1'848'163.00	1'671'736.00
12	Placements	17'362'665.80	17'685'655.90
121	Actions et parts sociales	11'262.00	11'262.00
122	Prêts	98'508.50	65'408.20
123	Immeubles	17'252'895.30	17'608'985.70
13	Actifs transitoires	381'823.66	527'176.94
130	Intérêts	0.00	0.00
131	Loyers	0.00	0.00
137	TVA à recevoir	-5'472.15	3'218.20
139	Autres comptes transitoires	387'295.81	523'958.74
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14	Investissements	51'553'897.15	53'843'386.95
140	Terrains non bâtis	133'446.20	116'596.20
141	Ouvrages de génie civil	7'147'746.15	8'018'135.70
143	Terrains bâtis	43'734'673.45	45'267'940.35
145	Forêts	37'203.00	35'003.00
146	Mobilier, machines, véhicules	500'828.35	392'700.25
149	Autres biens	0.00	13'011.45
15	Prêts et participations permanents	3'698'725.00	4'136'781.00
152	Communes	1'947'973.00	2'391'029.00
153	Propres établissements	1'143'001.00	1'143'001.00
154	Sociétés d'économie mixte	567'751.00	567'751.00
155	Institutions privées	40'000.00	35'000.00

		Bilan au 31-12-1999	Bilan au 31-12-2000
2	PASSIF	82'065'112.15	87'169'370.44
	ENGAGEMENTS		
20	Engagements courants	625'499.88	5'603'008.41
200	Créanciers	619'979.88	1'046'608.41
204	Subventions à verser	0.00	0.00
208	Comptes de liaison	0.00	0.00
209	Autres engagements	5'520.00	6'400.00
210	Banques / dettes à court terme	0.00	4'550'000.00
22	Dettes à moyen et long termes	39'300'002.10	37'167'915.75
221	Reconnaissance de dettes	35'300'002.10	37'167'915.75
223	Emprunts par obligations	4'000'000.00	0.00
23	Engagements envers entités particulières	33'586.52	28'280.64
233	Fonds et fondations	33'586.52	28'280.64
24	Provisions	1'518'014.49	2'820'380.00
240	Compte de fonctionnement	1'518'014.49	2'820'380.00
25	Passifs transitoires	835'401.40	993'710.90
250	Intérêts	829'213.00	909'000.00
259	Autres comptes transitoires	6'188.40	84'710.90
28	Engagements envers les financements spéciaux	2'625'009.85	1'722'418.75
280	Taxes d'équipement	1'265'360.50	794'468.75
281	Taxes d'épuration	0.00	0.00
282	Taxes d'écoulement	587'734.25	295'907.25
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	140'942.90	152'141.40
285	Fonds de bienfaisance	0.00	0.00
288	Immeubles locatifs	630'972.20	479'901.35
29	Fortune nette		
290	Fortune	37'127'597.91	38'833'655.99

Hors Bilan :

Fonds divers	1'054'192.40	1'077'474.30
Engagement conditionnel	20'000.00	20'000.00

TABLEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31 Décembre 2000

Libellé	Date de délibération	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1999	Paiements effectués en 2000	Total dépenses au 31-12-2000	Subventions au 31-12-2000	Solde disponible (dépassement)
Mail-Voltaire	26-02-1991	430'000.00	203'177.15	182'862.45	386'039.60		43'960.40
Transformation annexe de la Mairie	27-02-1991	2'330'000.00	2'208'198.95	0.00	2'208'198.95	27'500.00	149'301.05
Construction école Ami-Argand	22-04-1991	21'768'890.00	22'439'790.95	0.00	22'439'790.95	6'804'938.40	6'134'037.45
Crèche maison Bonnet	21-06-1993	4'498'500.00	4'466'743.80	3'294.95	4'470'038.75	370'247.00	398'708.25
Étude secrétariat-buvette Tennis Club/CSV	24-04-1995	90'000.00	23'900.25	16'562.45	40'462.70	130'000.00	179'537.30
Collecteur Hauts-de-St-Loup	25-04-1995	2'040'000.00	1'602'683.60	0.00	1'602'683.60	300'174.35	737'490.75
Réfection École de Montfleury 1	15-04-1996	1'020'000.00	896'104.75	0.00	896'104.75	0.00	123'895.25
Réfection école Lachenal bât. C	15-04-1996	1'890'000.00	1'712'750.45	26'678.90	1'739'429.35	572'400.00	722'970.65
Réfection Ch. de Courvoisier	13-05-1996	450'000.00	487'352.80	1'400.00	488'752.80	0.00	-38'752.80
Réfection buvette Port-Choiseul	16-09-1996	60'000.00	44'604.40	0.00	44'604.40	0.00	15'395.60
Réfection école Lachenal bât. B	29-10-1996	2'470'000.00	2'207'018.60	135'039.45	2'342'058.05	647'920.00	775'861.95
Aménagement parking école de Montfleury	12-05-1997	150'000.00	114'434.25	0.00	114'434.25	0.00	35'565.75
Aménagement scène de Bon-Séjour	12-05-1997	232'000.00	204'499.95	0.00	204'499.95	61'100.00	88'600.05
Réfection cuisine RADO	16-06-1997	32'500.00	26'899.35	0.00	26'899.35	0.00	5'600.65
Campagne entretien chaussées	16-06-1997	520'000.00	444'791.35	0.00	444'791.35	0.00	75'208.65
Réfection Ch. Vandelle / Val-de-Travers	15-09-1997	680'000.00	569'755.95	19'583.50	589'339.45	253'292.20	343'952.75
Étude générale des circulations	10-11-1997	92'500.00	96'398.45	0.00	96'398.45	0.00	-3'898.45
Réfection façades Ancienne Préfecture	09-02-1998	976'500.00	903'919.75	22'789.50	926'709.25	67'415.65	117'206.40
Chambre froide CSV	16-03-1998	278'698.00	259'644.35	0.00	259'644.35	0.00	19'053.65
Collecteur & chaussée Ch. Dégallier	16-03-1998	1'900'000.00	1'510'329.10	182'122.70	1'692'451.80	435'614.65	643'162.85
Réfection préaux école lachenal	11-05-1998	305'385.00	196'669.00	0.00	196'669.00	0.00	108'716.00
Station de pompage à Ecogia	09-11-1998	200'000.00	167'675.55	0.00	167'675.55	0.00	32'324.45
Amélioration éclairage public	09-11-1998	400'000.00	48'623.60	110'101.05	158'724.65	0.00	241'275.35

TABLEAU DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS EN COURS AU 31 Décembre 2000 (suite)

Libellé	Date de délibération	Crédits votés	Total dépenses au 31-12-1999	Paiements effectués en 2000	Total dépenses au 31-12-2000	Subventions au 31-12-2000	Solde disponible (dépassement)
Étude transformation Ancienne Préfecture	01-03-1999	28'500.00	0.00	16'173.00	16'173.00	0.00	0.00
Réfection Salle Communale	01-03-1999	8'660'000.00	1'919'181.30	4'321'134.40	6'240'315.70	0.00	2'419'684.30
Centre de récupération de déchets	08-04-1999	97'000.00	25'295.95	70'741.45	96'037.40	0.00	962.60
Divers entretien bâtiments communaux	21-06-1999	90'000.00	59'465.00	31'356.25	90'821.25	0.00	-821.25
Pénétrante Vx-la-Ville II	20-09-1999	260'000.00	0.00	119'561.70	119'561.70	0.00	140'438.30
Participation coûts de construc. GICORD	20-09-1999	332'000.00	294'873.00	0.00	294'873.00	0.00	37'127.00
Entretien divers bâtiments II	14-02-2000	62'000.00	0.00	30'296.05	30'296.05	0.00	31'703.95
Achat matériel restaurant CSV	14-02-2000	65'000.00	0.00	65'778.30	65'778.30	0.00	-778.30
Collecteur-Chaussée Roux	14-02-2000	1'060'000.00	0.00	774'559.90	774'559.90	0.00	285'440.10
Achat matériel d'entretien CSV	13-03-2000	110'000.00	0.00	112'607.75	112'607.75	0.00	-2'607.75
Réfection & extension Mairie	13-03-2000	1'285'000.00	0.00	920'020.10	920'020.10	0.00	364'979.90
Participation reconstruction pont Monfleury	10-04-2000	500'000.00	0.00	207'179.10	207'179.10	0.00	292'820.90
Étude réaménagement secteur Gare-Vandell	15-05-2000	75'000.00	0.00	13'011.45	13'011.45	0.00	61'988.55
Entret. & mobilier divers bâtiments scolaires	15-05-2000	124'000.00	0.00	100'227.90	100'227.90	0.00	23'772.10
Plan directeur rés.dépl., Scie, Terre-Sainte	19-06-2000	120'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	120'000.00
Alimentations & collecteurs Ecogia	19-06-2000	1'094'000.00	0.00	713'523.35	713'523.35	0.00	380'476.65

TOTAUX 56'777'473.00 43'134'781.60 8'196'605.65 51'331'387.25 9'670'602.25 15'104'361.00

**EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 1999 ETABLI PAR
LA SOCIETE DE CONTROLE FIDUCIAIRE S.A.**

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2000 :

- augmentation du total du bilan de 6,22 % au 31 décembre 2000;
- hausse des avoirs, en particulier des comptes courants et du reliquat des impôts communaux;
- augmentation des investissements de Fr. 2'289'489,80 financée par l'excédent de revenus du compte de fonctionnement et pour le solde par un endettement;
- augmentation de la dette communale représentant Fr. 3'853,-- par habitant, contre Fr. 3'727,-- à fin 1999;
- augmentation des provisions de Fr. 1'302'365,51;
- progression des revenus de 11,67 % (+ 3,59 % en 1999) et des charges de 4,16 % (+ 3,09 % en 1999) ;
- très forte hausse des impôts de Fr. 2'325'975,-- (+13,91 %), qui comprend notamment un hausse des centimes communaux des personnes physiques de Fr. 1'397'728,--, soit 9,57 % (0,87 % en 1999);;
- boni 1999 en augmentation de Fr. 1'706'379,08 par rapport au budget et de Fr. 1'562'464, 14 par rapport au résultat 1999;

En conclusion, hormis les remarques mentionnées dans le corps du présent rapport, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2000 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue.

Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions.

D'autre part, les directives du Département de l'intérieur, en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier Monsieur Michel Cela, chef comptable, pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2000.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans deux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes de la Commune de Versoix pour l'exercice 2000 qui vous sont soumis.

Renseignements

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée *par écrit* au Conseil administratif. Les Conseillers administratifs reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.30 -
Compte de chèques postaux : 12-2857-6. - Tél. 755.21.21 - Fax : 755.48.92 –
e-mail : info@versoix.ch

Etat civil

Mariages : les mariages sont célébrés par l'officier d'état civil ou son suppléant du lundi au vendredi. Les émoluments demandés sont ceux fixés par le tarif cantonal.

Décès et inhumations : en cas de décès, prévenir immédiatement les Pompes funèbres. Concessionnaire officiel : Pompes funèbres générales, avenue du Cardinal-Mermillod 46, 1227 Carouge, tél. 342.30.60. L'entreprise de pompes funèbres choisie se charge de toutes les démarches relatives à la vérification du décès et à l'organisation du convoi funèbre.

Centre sportif

Route de l'Etraz 201. Téléphone 755.15.10.

Garderie de dépannage « Les Mouflets »

Ferme de Bon-Séjour. Téléphone 755.56.82.

Garderie de Montfleury

Téléphone 755.48.67.

Crèche Fleurimage

1, ch. de Montfleury. Téléphone : 755.48.38

Ludothèque

Centre Bon-Séjour. Ouverture le mardi de 15 h. à 18 h. et le jeudi de 15h30 à 17h30. Fermeture pendant les vacances scolaires. Renseignements : téléphone 079 509.29.73.

Bibliothèque

Rampe de la Gare 2. Téléphone 755.34.48. Ouverture : mardi de 15 h. à 18 h.; mercredi de 9 h.30 à 12 h.; jeudi de 15 h. à 19 h.; samedi de 9 h.30 à 12 h.

Résidence Bon-Séjour

Route de Sauverny 8. Téléphone 775.24.24. Fax 755.69.18.

Foyer de jour « Livada »

Téléphone 755.20.54

Centre d'action sociale et de santé (CASS)

5, chemin de Versoix-la-Ville. , lundi au vendredi 8h - 12h & 14h - 18h. téléphone 420.48.00

Unité accueil et secrétariat social & unité d'action social

Unité aides et soins - *aides familiale*

Unité aides et soins - *aides ménagères*

Unité et soins - *infirmières*

Service d'orientation

du lundi au vendredi de 14 h. à 17 h.45. Téléphone 420.48.48

Permanence avocats

Téléphone 779.25.86. Mercredi et vendredi de 17 h.30 à 19 h.

Restaurants scolaires

Bon-Séjour, tél. 755.31.35 / Montfleury, tél. 779.32.51 / Lachenal, tél. 755.28.02

Service du feu

Etat-major : Cap: Ph. Décrind, téléphone 755.48.42 (natel 079 508.42.52; Lt J. Kursner, téléphone 779.04.76; Lt Ph. Falconnet, téléphone 078 652.19.23 Four. N. Anagnostopoulos, téléphone 755.38.12; Sgtn M. Marin, téléphone 079 273.37.60.

Protection civile

Chef intercommunal : M. Stéphane Granger, p.ad. Mairie de Versoix.

Gendarmerie

Place David 5, Téléphone 755.10.21.

Levée des ordures

Secteur lac : soit la partie de la commune située entre le lac et la voie CFF, chaque lundi, mercredi et vendredi dès 6 h.30 du matin.

Secteur Jura : soit la partie de la commune située au-dessus de la voie CFF, chaque lundi et vendredi dès 6 h.30 du matin. Les immeubles locatifs de ce secteur sont également levés chaque mercredi.

La levée de ferraille dont le poids est limité à 50 kg. a lieu le premier jeudi de chaque mois pour toute la commune.

Les levées qui coïncident avec des jours fériés officiels ne sont pas remplacées.

L'emploi de sacs à ordures en matière plastique est vivement recommandé.

Aluminium et fer blanc

Parking Lachenal, Parking Bordier, Place du Bourg, Grand-Montfleury, La Pelotière

Déchets de jardins

Mise à disposition d'une benne au parking Lachenal tous les jours dès 7 h.

Ramassage des déchets de taille de haies dans le secteur villa tous les mardis.

Déchets toxiques

Retour à la quincaillerie de Versoix, rue des Moulins 43, téléphone 755.26.36.

Réfrigérateurs

Acheter la vignette pour évacuation d'anciens appareils, soit chez le vendeur, soit à la Mairie.
Coût : Fr. 70.--.

Huiles végétales et minérales

Parking de l'Ecole Lachenal / Port-Choiseul (huiles moteurs).

Papier

Bennes aux parkings de l'Ecole Lachenal, Grand-Montfleury, parking Bordier, Place du Bourg, La Pelotière

Piles

Parkings Lachenal et Bordier, Grand-Montfleury, Place du Bourg, La Pelotière ou retour chez le commerçant

Verre

Bennes au parking de l'Ecole Lachenal, devant les magasins Coop, Migros et Grand-Montfleury, parking Bordier, Place du Bourg, La Pelotière.

Vêtements usagés et chaussures

Parking Lachenal, Parking Bordier, Grand-Montfleury, Place du Bourg, La Pelotière

Déchets encombrants

Se renseigner à la Mairie, téléphone 755.21.21

Renseignements Info-déchets

Mairie, MM. Pascal Clément et Michel Armand-Ugon, téléphone 755.21.21
DIER - Infeau-déchets, téléphone 327.47.11

Services industriels (eau, gaz, électricité)

Chemin Château-Bloc 2, Le Lignon, 1211 Genève 2, téléphone 420.88.11

Décharges publiques

En vertu de la loi sur la protection des eaux, les décharges d'ordures et de déchets divers sont formellement interdites sur le territoire communal. Les matières combustibles doivent être conduites à l'usine d'incinération des Cheneviers et les autres déchets à celle de Bernex.

Fouilles sur la voie publique

Aucune fouille pour la construction ou la réparation de canaux d'égout, d'eau, de gaz, d'électricité, etc., ne peut être faite sur la voie publique sans autorisation *écrite* de la Mairie.

Taille des haies

En vertu de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée, toutes branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent pas dépasser une hauteur de 1.50 m. au-dessus de la voie publique. Ces travaux doivent s'effectuer jusqu'au 30 juin de chaque année.

Par contre, la taille des haies empiétant sur le domaine public et rendant l'utilisation des trottoirs et chaussées dangereuse doit être immédiatement exécutée.

Tondeuses à gazon

Il est rappelé qu'en vertu du règlement cantonal sur la tranquillité publique, l'emploi de tondeuses à gazon est interdit les dimanches et jours fériés.

Autres inconvénients

Sont interdits les émissions de fumée ou de suie, les odeurs ou émanations incommodantes, les trépidations ou ébranlements de nature à troubler la tranquillité publique.

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'agglomération versoisienne, c'est-à-dire à l'intérieur du territoire délimité par les signaux routiers indiquant l'entrée de l'agglomération. Les propriétaires de chiens sont invités à empêcher leurs animaux de souiller les trottoirs et les promenades à destination du public.

Ramonage

Maître ramoneur : M. Frédéric-C. Jost, Bernex-en-Combes 22, 1233 Bernex, téléphone 757.29.33 (natel 079 301.21.35).

Chef de section

Les arrivées et départs des citoyens astreints au service militaire doivent être annoncés au chef de section, Département militaire, 13 rue de l'Ecole-de-Médecine, Genève.

Office cantonal de la population

Les autorisations de séjour, le dépôt et le retrait des actes d'origine, sont du ressort exclusif de l'Office cantonal de la population, rue David-Dufour 1, Genève.

Renseignements

Ecoles publiques

Classes primaires Groupe Lachenal : M. Rolf Dubrova, maître principal, tél. 950.92.70
Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31
Ecole Ami-Argand: Bernard Sommer, maître principal, tél. 779.09.00
Ecole de Bon-Séjour : Pierre-Olivier Chapuis, maître principal, tél. 755.53.53

Classes enfantines Groupe Lachenal : Mme Michèle Biollay, maîtresse principale, tél.950.92.71
Chemin Courvoisier, Mme Anne Girardet, maîtresse principale, tél. 755.28.77
Ecole Ami-Argand : Mme Christine Chapuis, maîtresse principale, tél. 770.09.00
Ecole de Montfleury I : Mme Françoise Eyer, maîtresse principale, tél. 755.43.31
Ecole de Montfleury II : Mme Nicole Berger, maîtresse principale, tél.755.47.21

Cycle d'orientation ch. des Colombières (secrétariat), tél. 755.42.25

Paroisses

Paroisse catholique-romaine, cure et secrétariat, 16, ch. Vandelle, tél. 755.12.44

Paroisse protestante, cressbytère et secrétariat, route de Sauverny 7, tél. 755.27.57

Renseignements

Sociétés et groupements locaux

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Utilité publique		
Samaritains de Versoix et environs	Mme Michèle Robas	755.37.71
Sapeurs-pompiers	Cap. Philippe Decrind	755.48.42
Sauvetage du Léman	M. Thierry Graf	755.23.06
De quartiers et autres		
Avenue Vernes	M. Jean-Pierre Motto	755.12.36
Cité Choiseul	Mme Fragnière	755.22.49
Colombières	M. Frank Burnand	755.55.45
Jardins familiaux	Mme A.-M. Gaillet	779.09.23
Montfleury	Mme M. Rudolf	755.61.24
Pelotière	Mme P. Crettaz	779.04.66
Richelien	Mme C. Meylan	755.35.92
Saint-Loup - Lachenal	M. Roland Kurz	755.36.25
Coin-de-Terre (groupement de Versoix)	Mme F. Chambordon	755.22.17
Dames foraines	Mme A. Wetzel	079/624.51.59
Jeunesse		
Colonies de vacances	Mme Michèle Blanchard	755.33.89
Groupe scouts Parc St-Loup ASPV	M. Ch. Blanc	755.17.20
Groupe scouts Th.-Vernes	M. L. Delarageaz	731.30.43
Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines	Mme F. Cantin-Gönczy	755.62.02
Parents des élèves du Cycle d'orientation	M. Gilbert Tonetti	755.33.52
Rado, Centre d'accueil (Radis et Galaxy)	Mme A. Etienne	755.20.28
Culture et loisirs		
Théâtre Alroma	Mme Valérie Racine	776.83.63
	Mme Isabelle Stucki	341.01.49
Théâtre Offiez	M. Olivier Saillet	753.12.20
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	M. G. Alessi	755.10.45
Amis de la Musique Municipale	Mme S. Zolliker	755.41.97
Club des Aînés	Mme E. Villois	755.23.43
Club de bridge	Mme J. Chappuis	361.24.29
Confrérie des Oenologues	M. Antonio Conti	755.23.03
Confrérie des Potes-au-feu	M. G. Ebner	755.30.08
Costumes genevois	Mme Solange Kindler	755.13.87
Dames paysannes	Mme Sylvette Piccot	755.43.95
Ecole & Quartier	Secrétariat	755.56.81
Groupement artistique GAAVE	M. François-D. Hermès	774.15.17
Musique Municipale	M. S. Pellaton	779.09.70
Versoix-Spectacles	M. Daniel Vuadens	755.21.21
Versoix-Région	M. Michel Jaeggle	755.26.17

Renseignements

Sociétés et groupements locaux (suite)

<i>Nom</i>	<i>Responsable</i>	<i>Téléphone</i>
Sports		
Badminton-Club	M. J.-J. Ling	774.44.04
Basket-Club	M. O. Schott	388.68.94
Cavaliers	M. C. Lehmann	755.20.65
Club nautique	Secrétariat	755.35.00
Caisses à savon	M. R. Kurz	755.36.25
Courses de lévriers	Mme M.-C. Besson	796.33.86
Football-Club	M. P. Terrier	774.11.49
Gymnastique (FSG)	M. J. Burdet	078 600.08.05
Gymnastique-Dames	Mme J. Pouilly	755.11.53
JMRCV	M. Philippe Blanchard	079 413.32.39
Judo-Club	M. B. Steven	755.34.85
Model-Club	M. F. Parodi	345.35.29
Ski-Club	M. D. Mettaz	755.42.38
Tennis-Club	M. C. Ecuyer secrétariat	755.15.67
Tennis de table	M. L. Pépin	776.51.40
Tir	M. R. Schucan	755.64.24
Traîne-Matin de Port-Choiseul	M. Robert Detraz	755.12.72
Versoix-Bikers	M. Georges Barel	779.06.33
Economie		
FIVEAC	Secrétariat	755.21.21
ADER	C.P. 648 1290 Versoix	

Partis politiques de Versoix

Présidents :

M. Patrick Schmied	50, Gd-Montfleury	Parti démocrate-chrétien
M. Sergio Mazzone	2, ch. Terray	Parti écologiste
M. Pierre Prigioni	26, Montfleury	Entente communale Vx
M. Jacques Fritz	1, ch. de Pont-Céard	Parti libéral
M. Jean-Marc Leiser	34, av. Th.-Vernes	Parti radical
M. Yves Demierre	10, ch. du Lac	Parti socialiste